L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 2 JUILLET 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à louer—Pour la campagne, moyennant prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On préfère le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements quant au prix, etc., à Box H. Letter Box G., N. O. Post office.
21 juin—

A VENDRE.

A vendre—Sac de riz frais à $3 la tonne au moulin à riz de G. A. Lanaux, Nos 71 et 73 Decatur et 16 rue Conti. 2 juil—7t

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie Kuntz, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux. 21 juin—

A vendre à Biloxi—Des propriétés et plusieurs terrains. S'adresser 176 rue Canal.
25 juin—2 sem.

AVIS DE SUCCESSION

Succession de William Gordon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,380—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er juillet—1 5 10

Succession de L. B. Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3,062—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Cain et Adolphe Marks, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 juin—juil 5 9

Succession Clary Rocheron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,960—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Laure Duplessis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil.

Succession de John Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,820—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lucy A. Grant et John Grant, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil.

AVIS AUX CREANCIERS.

James Lewis vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,128—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Lewis, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—5, 8 juil.

Succession de Mme Marie Euphemie O'Brien, femme divorcée de Joseph Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20—18—Division C.—Attendu que Joseph Vignes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Marie Euphemie O'Brien, femme divorcée, et intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte ne serait pas trouvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—5, 8 juil.

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,718—Division H.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Cain et Adolphe Marks, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 juin—juil 5 9

Succession de Mme Eliza Vance

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,948—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et supplémentaire tout présenté par Laure Duplessis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil.

Succession de Geo. H. Englebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,280—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia E. Englebrecht, administratrice dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—5, 8 juil.

Succession de Mme Marie Euphemie O'Brien, femme divorcée de Joseph Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20—18—Division C.—Attendu que Joseph Vignes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Marie Euphemie O'Brien, femme divorcée, et intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte ne serait pas trouvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—5, 8 juil.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,638.—En vertu d'un writ de saisie exécutoire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme îlet numéro vingt-neuf de Birthe-ville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit îlet dressé par Arthur de Armas, daté voyer de ville en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro six du dit îlet à John D. Flynn, passé pardevant Geo. C. Prout, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant conformément au dit plan vingt huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente-six pieds six pouces entre deux lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Prout, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5.12.19.26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Nicolle Reviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,433—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. V. Charpentier vs. Henderson McCray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,925—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Laudinguon Julia Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Heldin, voyer, à même jour de mars, 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant un plan dressé par A. Delitte, jr., voyer en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de feue Louise Daly à Rose Julia A. Reddit, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 30 janvier, 1882, et mesurant, suivant l'américain, conformément au dit plan 27 pieds de front de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Delitte. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Cette crée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira des billets (bonds) signés par un endosseur solvable portant intérêt à raison de huit pour cent par an payable à Banque de l'Etat, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 13 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les avantages qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Delachaise, Chippewa et Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro cinq (5) du plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 22 mai 1882, et mesurant, conformément au plied annexé, trente pieds et neuf pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et face à la rue Chippewa, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et deux pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que la défenderesse, Mme Finnegan, a acquise de Louis P. Delachaise, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 30 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin—7.14.21.28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent remunérateur.

Vente de deux terrains sur Constance entre St Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, boulloires et tout ce qui en fait partie, appartenant à la **Fabrique de Cordes à Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph R. Mighell vs. Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville d'Orléans, dans l'îlet Delaire, faisant partie du Faubourg Lafayette, et connus comme les lots Nos 145 à 149 rue South Peters, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—14 18 25 juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carondelet Canal and Navigation Company vs. Otto Toucle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart nord-ouest de la section dix dans le township douze sud, range onze est, district ouest-est du fleuve Louisiane, contenant 3 soixante parts des trente parts du dit quart, étant l'arrière ou la partie du fond de la propriété acquise par Otto Toucle de Joseph R. Bies, pardevant A. A. Ker, notaire le 23 le 1884, et connue comme étant la seulement la partie lot par H. Grandjean, ingénieur civil le 10 juillet 1884, *tel que du dit plan est* ... *fondant de cent gieux.*

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7.14 21.28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Tout le contenu d'un restaurant de première classe.

Mme B. J. Weber, vs Xavier Panton et Remi Labouche, l'aîné, même vs même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,094—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District sous la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse, sur les lieux et après désignés, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété indiquée, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° A 10 heures A. M., à mon entrepôt No 201 rue Carondelet.

Tout le contenu d'un restaurant comprenant un lot de meubles, linge, vaisselles, verres, ustensiles, cuisine, etc., etc.

2° A 2 heures P. M., au No 134 rue du Canal.

Un stove (range) Monitor et un lot complet d'ustensiles de cuisine, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 25 29 juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonnelier, Dauphine et l'Avenue Lafayette désigné par le No 7, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer le 4 juin 1887, annexé à un acte passé pardevant Jules Aucoin, notaire le 12 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan, en une autre ancienne trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Tonnelier, sur une profondeur de trente pieds et deux pouces et trois degrés de large dans le fond, sur une profondeur de soixante trente pieds et deux pouces de face à la rue Dauphine et soixante pieds et deux pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7. 14. 21. 28 juil. 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine et Tonnelier, désigné comme le lot No 8, conformément à un plan fait par H. Grandjean, ingénieur civil le 10 juillet 1884, *tel que du dit plan est* ... *devant Ker, notaire, en date du 17 janvier 1884.*

Aussi, tous les droits, titres et intérêts du dit Touché à cette partie ou portion de la propriété ci-dessus décrite sur le dit plan, à savoir: Toute la façade de la dite propriété sur le Tonnelier, de la profondeur de soixante pieds à partir des bords du dit Bayou, ayant, conformément au plan, quatre acres et soixante-trois centièmes d'acre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juin—18 25 juil 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Thompson vs. Delia F. Finnegan et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les avantages qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Delachaise, Chippewa et Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro cinq (5) du plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 22 mai 1882, et mesurant, conformément au plied annexé, trente pieds et neuf pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et face à la rue Chippewa, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et deux pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que la défenderesse, Mme Finnegan, a acquise de Louis P. Delachaise, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 30 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin—7.14.21.28—juil 2

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme Veve M. E. Gaines contre Adolphe Bertrand Claverie, Celina Bertrand Claverie femme et Bertrand Claverie son mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 juin—25 30—juil 5

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. H. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le JEUDI, 7 juillet 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Laudinguon Julia Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Heldin, voyer, à même jour de mars, 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant un plan dressé par A. Delitte, jr., voyer en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de feue Louise Daly à Rose Julia A. Reddit, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 30 janvier, 1882, et mesurant, suivant l'américain, conformément au dit plan 27 pieds de front de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Delitte. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Cette crée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira des billets (bonds) signés par un endosseur solvable portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer en comptant le prix d'annonces, les frais du constable, etc., montant à environ quatre-vingt-cinq (85) piastres.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juin—21 26—juil 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Adrien Benaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Histoire, Grands-Hommes, Bagatelle et Crape, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire, sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Crape, et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente-six pieds trois pouces de profondeur, comme étant une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Crape, trente-huit pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne du côté du lot No 1.

Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 uin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rossell vs. Mme Célestine Chastant, veuve du Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu's'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonnelier, Bouillonne, pompes à vapeur, entre, etc., situé dans le sixième district de cette ville, et bornée par les rues **Tchoupitoulas et Tonnelier, Bordeaux et le fleuve Mississippi, et** ... mesurant, d'après un plan de Paul A. Pilié, architecte, daté du 1 avril 1887, certifié ... 1887, 224 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 224 pieds de face à la rue Bordeaux, chacune sur une profondeur entre lignes parallèles de 164 pieds, le dit lot No 1 fait partie de la ... commune.

7° **Une certaine** ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 82, ... 1887, et sera vendu à midi ... 1887, et sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1887.

1° Un banc à l'église du Christ.

2° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, tenant par les Avenue Pacific Atlantic et les rues De Armas et Delcatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific, 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Delcatur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes pour l'année 1887.

28 mai—24—4.11.18.25—2 juil.

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No 1 Dit rue des Ursulines Ste-Ancet Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 6 juin 1887, et ... ainsi conformément à un ordre du décret du tribunal de première instance, en date du 6 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatorze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 1er district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 5 et de 20 à 28 inclusivement de l'îlet No 32, borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon et Salomon, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Salomon et Commune—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Commune sur 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Salomon et 123 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Le lot No 2—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 3.

Le lot No 3—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces 4 lignes du côté du lot No 4.

Le lot No 4—32 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 140 pieds, 6 pouces 7 lignes du côté du lot No 5.

Le lot No 5—32 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 140 pieds 4 pouces 2 lignes du côté du lot No 6.

Les lots Nos 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Ulloa, sur 106 pieds de profondeur; le lot No 24 formant encoignure des rues Ulloa et Salomon.

Les lots Nos 25, 26, 27 et 28 mesurent chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Salomon, sur une profondeur de 159 pieds, 10 pouces, 1 ligne.

Les bâtisses et améliorations comprenant une maison de résidence, et une étable à vaches pouvant contenir 42 têtes d'animaux, hangar, deux citernes, etc.

Le tout sera vendu en bloc et d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes pour l'année 1887.

19 juin—19 25—juillet 2 9 16 23

Résidence encoignure des rues Annunciation et Ste. Marie, désignée sous le No 192 rue Ste. Marie.

Vente pour effectuer un partage.

Alexandre Thenot vs. Pierre Fréal, tuteur de Alfred Daniel Bujeau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—En vertu d'un jugement de l'Honorable Alban Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division ... rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1887, et ainsi conformément à un ordre au décret du tribunal de première instance, en date du 6 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, la propriété suivante:

Un lot de terre d'encoignure situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Annunciation, Ste. Marie, St. Charles, Rousseau et Josephine, ayant pour les rues Ste. Marie et Annunciation et mesure 28 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Annunciation de 120 pieds 10 pouces 5 lignes; ensemble avec une résidence en bois designée par le No 123 rue Ste. Marie. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, au taux de 8 pour cent par an payable par billets portant hypothèque et intérêt par an du jour de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, toutes les dépenses à l'usage, honoraires d'avocat taxés à 5 pour cent et le transfert de la police.

L'acquéreur paiera en sus du prix de ventes taxes pour l'année 1887.

Il dépo 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication, sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bonny, notaire.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 20,433.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin, entre les rues Gravier et Gratier, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 9 juillet 1887, et signé le 9 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Josephine et Delachaise, mesurant 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 50 pieds de face à la rue Rousseau, 3 pieds; de la sur une ligne parallèle à la rue Josephine, s'étendant vers la rue Delachaise, 105 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Delachaise, s'étendant vers la rue Rousseau, 30 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Josephine, 31 pieds 3 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Josephine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, 30 pieds 10 pouces; ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain B.

Les améliorations consistent en cottages désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage, couverts en ardoises, ayant chacun une façade de 8 chambres à chaque cottage, citernes, lieux d'aisance. Ces cottages portent les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Josephine, désigné par la lettre E sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 1 avril 1887, mesurant, au pied américain, 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade à la Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 164 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune.

3° **Une certaine** ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Water, Bordeaux, Lyons et Front, Lyons et Bordeaux**, et mesurant, d'après un plan de Paul A. Pilié, architecte, daté du 1 avril 1887, au pied américain, 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade